

Faits saillants du budget fédéral 2023 – Considérations sur les biens immobiliers

L'Institut des biens immobiliers du Canada (IBIC) a le plaisir de présenter les faits saillants du budget fédéral 2023 sous l'angle des implications pour les biens immobiliers. Ce résumé contribue à la planification et à la programmation de l'IBIC pour l'aider à remplir sa mission : « Favoriser et permettre le développement professionnel, l'échange de connaissances et l'apprentissage tout au long de la vie au sein de la communauté de l'immobilier du gouvernement fédéral ». N'hésitez pas à partager le résumé. Pour plus d'informations sur l'IBIC, veuillez consulter le site <https://rpic-ibic.ca/>

=====

Le 28 mars 2023, l'honorable Chrystia Freeland, C.P., députée, vice-première ministre et ministre des Finances, a présenté le budget 2023 – « Un plan canadien : une classe moyenne forte, une économie abordable, un avenir prospère ».

Chapitre 1 : Rendre la vie plus abordable et soutenir la classe moyenne

1.2 Un chez-soi abordable

- **Construire plus de logements abordables** : le budget 2023 annonce l'intention du gouvernement de soutenir la réaffectation des fonds du volet réparation du Fonds national de co-investissement dans le logement à son nouveau volet construction, selon les besoins, afin de stimuler la construction de nouveaux logements abordables.
- **Stratégie de logement pour les autochtones** du Nord : en plus des investissements réalisés depuis 2015, le budget 2023 propose d'engager 4 milliards de dollars supplémentaires, sur sept ans et à partir de 2024-25, pour mettre en œuvre une stratégie de logement autochtone urbaine, rurale et nordique élaborée conjointement.
- * **Investissements supplémentaires dans le tableau récapitulatif financier du chapitre 1 : Mise en œuvre de la stratégie nationale du logement** : fait ressortir les fonds de fonctionnement accordés à la Société canadienne d'hypothèques et de logement pour soutenir la mise en œuvre des programmes de la Stratégie nationale sur le logement.

Chapitre 3 : Le plan canadien : une énergie abordable, de bons emplois et une économie propre en croissance

3.1 Investir dans l'électricité propre

- **La Banque canadienne de l'infrastructure se concentre sur l'électricité propre** : le budget 2023 annonce que la Banque canadienne de l'infrastructure investira au moins 10 milliards de dollars dans le cadre de son domaine prioritaire de l'énergie propre et au moins 10 milliards de dollars dans le cadre de son domaine prioritaire de l'infrastructure verte. Ces investissements seront financés par des ressources existantes.
- **Soutenir les projets d'électricité propre** : le budget 2023 propose de fournir 3,0 milliards de dollars sur 13 ans, à partir de 2023-24, à Ressources naturelles Canada pour :
 - Recapitaliser le financement du Programme des énergies renouvelables intelligentes et de trajectoires d'électrification pour soutenir les priorités régionales essentielles et les projets menés par les autochtones, et ajouter les projets de transmission aux critères d'admissibilité du programme;
 - Renouveler le programme des réseaux intelligents pour continuer à soutenir l'innovation dans le domaine des réseaux électriques; et,
 - Créer de nouveaux investissements dans des activités scientifiques pour aider à exploiter le potentiel du vent de terre du Canada, en particulier au large des côtes de la Nouvelle-Écosse et de Terre-Neuve-et-Labrador.
- **La boucle atlantique** : Le gouvernement fédéral s'est engagé à faire progresser la boucle atlantique - une série de lignes de transport interprovinciales qui fourniront de l'électricité propre entre le Québec, le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Écosse - et négocie actuellement avec les provinces et les services publics afin de définir une voie claire pour la réalisation du projet d'ici à 2030.

3.2 Une économie croissante et propre

- **Mise en œuvre du Fonds de croissance du Canada** : Le budget 2023 annonce que le gouvernement a l'intention d'introduire des modifications législatives pour permettre à l'**Office d'investissement des régimes de pensions du secteur public (Investissements PSP)** de gérer les actifs du Fonds de croissance du Canada afin de remplir le mandat du Fonds de croissance qui est d'attirer des capitaux privés pour investir dans l'économie propre du Canada.
- **Contrats pour la différence** : Le budget 2023 annonce que le gouvernement mènera des consultations sur l'élaboration d'une approche générale des contrats carbone *pour la différence* qui vise à rendre la tarification du carbone encore plus prévisible, tout en

soutenant les investissements nécessaires pour construire une économie propre compétitive et aider à atteindre les objectifs climatiques du Canada.

- **Développer le secteur des biocarburants au Canada** : Dans les mois à venir, le gouvernement fédéral s'engagera auprès de l'industrie des biocarburants afin d'explorer les possibilités de promouvoir sa croissance au Canada.
- **Soutenir les projets de technologies propres** : Le budget 2023 propose d'allouer 500 millions de dollars sur dix ans au Fonds stratégique d'innovation pour soutenir le développement et l'application de technologies propres au Canada. Le Fonds stratégique d'innovation consacrerait également jusqu'à 1,5 milliard de dollars de ses ressources existantes à des projets dans des secteurs tels que les technologies propres, les minéraux essentiels et la transformation industrielle.
- **Faire aboutir les grands projets** : Budget 2023 :
 - annonce que, d'ici à la fin de 2023, le gouvernement présentera un plan concret visant à **améliorer l'efficacité des processus d'évaluation d'impact et d'autorisation pour les grands projets**, ce qui comprendra la clarification et la réduction des délais, l'atténuation des inefficacités et l'amélioration de l'engagement et des partenariats.
 - propose de fournir 11,4 millions de dollars sur trois ans, à partir de 2023-24, à Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada pour s'engager avec les communautés autochtones et pour **mettre à jour les lignes directrices fédérales pour que les fonctionnaires fédéraux s'acquittent de l'obligation de la Couronne de consulter les peuples autochtones et d'accommoder les impacts sur leurs droits**. Cela soutiendra la mise en œuvre de la loi sur la déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones et apportera plus de clarté sur la manière dont le gouvernement procédera pour garantir une approche pangouvernementale efficace et efficiente en matière de consultation et d'accommodement.

3.3 Investir dans les travailleurs canadiens

- **Garantir l'équité pour les travailleurs canadiens avec les marchés publics fédéraux réciproques** : Le budget 2023 annonce :
 - Le gouvernement s'engagera de manière ciblée avec les provinces et les territoires, les acteurs du secteur, les travailleurs et les syndicats sur des mesures concrètes de réciprocité en matière de marchés publics, afin qu'elles puissent être mises en œuvre à court terme. Les mesures proposées consisteront notamment à imposer des conditions à la participation des fournisseurs étrangers aux projets d'infrastructure financés par le gouvernement fédéral, à **appliquer une stricte réciprocité aux marchés publics fédéraux** et à créer un programme de préférence pour les petites entreprises canadiennes.
 - Le gouvernement fédéral s'engagera également auprès des provinces et des territoires pour étudier la possibilité d'étendre ce traitement réciproque à toutes les possibilités de marchés publics au niveau infranational. Au-delà des politiques de marchés publics, à la lumière de certaines des conditions d'éligibilité restrictives

associées aux nouvelles mesures de la loi américaine sur la réduction de l'inflation, le gouvernement lancera des consultations ciblées sur la possibilité d'introduire un nouveau traitement réciproque pour les mesures du plan gouvernemental de construction d'une économie propre.

3.4 Des transports fiables et des infrastructures résilientes

- ***Renforcer les corridors commerciaux du Canada : (ports, aéroports, chemins de fer et autoroutes)*** : Le budget 2023 propose de :
 - Fournir 27,2 millions de dollars sur cinq ans, à partir de 2023-24, à Transports Canada pour établir un Bureau de la chaîne d'approvisionnement des transports qui travaillera avec l'industrie et d'autres ordres de gouvernement pour répondre aux perturbations et mieux coordonner les mesures visant à accroître la capacité, l'efficacité et la fiabilité de l'infrastructure de la chaîne d'approvisionnement des transports du Canada;
 - Collaborer avec l'industrie, les provinces, les territoires et les peuples autochtones pour élaborer une feuille de route à long terme pour les **infrastructures de transport du Canada** afin de mieux planifier et coordonner les investissements nécessaires pour soutenir la croissance future du commerce;
 - Fournir 25 millions de dollars sur cinq ans, à partir de 2023-24, à Transports Canada pour travailler avec Statistique Canada à l'élaboration de données sur la chaîne d'approvisionnement des transports qui aideront à réduire la congestion, à rendre nos chaînes d'approvisionnement plus efficaces et à **éclairer la planification future des infrastructures**.
- ***Assurer le financement de l'infrastructure du Canada*** : Le budget 2022 a signalé l'intention du gouvernement d'avancer au 31 mars 2023 la date limite à laquelle les provinces doivent engager les fonds restants du programme d'infrastructure Investir dans le Canada, les fonds non engagés après cette date devant être réaffectés à d'autres priorités. Le gouvernement examine activement les besoins continus du Canada en matière d'infrastructures, tout en traçant la voie à suivre pour les **futurs programmes fédéraux d'infrastructures**.
- ***Investir dans les trains et les services de VIA Rail*** : Le budget 2023 propose de fournir 210,0 millions de dollars sur cinq ans, à partir de 2023-24, à VIA Rail pour effectuer l'entretien de ses trains sur les itinéraires à l'extérieur du corridor Québec-Windsor et pour maintenir les niveaux de service sur l'ensemble de son réseau.
- ***Investir dans la Garde côtière canadienne*** : Le budget 2023 propose de fournir 119,6 millions de dollars sur cinq ans, à partir de 2023-24, avec 102,1 millions de dollars d'amortissement restant et 17,4 millions de dollars en cours, à Pêches et Océans Canada pour renforcer l'intégrité de sa flotte d'hélicoptères et s'assurer que la Garde côtière canadienne dispose de l'infrastructure et du soutien **nécessaires** pour embaucher et former le personnel nécessaire à l'exploitation de sa future flotte de navires. Sur ce montant, 27,8 millions de dollars sur cinq ans et 4,3 millions de dollars en continu proviendraient de ressources ministérielles existantes.

- **Réaménagement de l'autoroute Bonaventure et soutien aux infrastructures de transport à Montréal** : le budget 2023 propose de fournir :
 - 47,8 millions de dollars sur neuf ans, à partir de 2023-24, avec un amortissement restant de 225,5 millions de dollars, à la Société des ponts Jacques-Cartier et Champlain (une société d'État fédérale) pour le **réaménagement de la partie fédérale de l'autoroute Bonaventure** en boulevard urbain.
 - 576,1 millions de dollars sur cinq ans, à partir de 2023-24, avec 192,3 millions de dollars d'amortissement restant, à la société des Ponts Jacques Cartier et Champlain pour l'exploitation, l'entretien et la réparation de son infrastructure dans la région métropolitaine de Montréal.

- **Réalisation du projet de contournement ferroviaire de Lac-Mégantic** : Le gouvernement continue de prendre des mesures importantes pour faire avancer le projet, notamment en travaillant en étroite collaboration avec le gouvernement du Québec pour faire du projet une réalité.

- * **Les crédits d'impôt à l'investissement et les améliorations du chapitre 3 qui soutiennent la croissance d'une économie propre et l'adaptation au changement climatique :**
 - **Un crédit d'impôt à l'investissement pour l'électricité propre** : Le budget 2023 propose d'introduire un crédit d'impôt remboursable de 15 % pour les investissements éligibles, énumérés dans le budget.
 - **Un crédit d'impôt à l'investissement pour la fabrication de technologies propres** : Le budget 2023 propose un crédit d'impôt remboursable égal à 30 % du coût des investissements dans de nouvelles machines et de nouveaux équipements utilisés pour fabriquer ou traiter des technologies propres clés, et pour extraire, traiter ou recycler des minéraux critiques clés.
 - **Un crédit d'impôt à l'investissement pour l'hydrogène propre** : Le budget 2023 annonce les détails du crédit d'impôt à l'investissement pour l'hydrogène propre avec certaines caractéristiques de conception.
 - **Améliorer les taux d'imposition réduits pour les fabricants de technologies à zéro émission** : Le budget 2021 a réduit de moitié les taux d'imposition sur le revenu des sociétés pour ces fabricants. Le budget 2023 propose de prolonger de trois ans la disponibilité de ces taux réduits et d'étendre l'éligibilité à la fabrication d'équipements pour l'énergie nucléaire ainsi qu'au traitement et au recyclage des combustibles nucléaires et de l'eau lourde.
 - **Élargissement de l'éligibilité au crédit d'impôt pour l'investissement dans les technologies propres**
Le budget 2023 propose d'élargir l'éligibilité à ce crédit d'impôt pour y inclure les systèmes d'énergie géothermique.
 - **Amélioration du crédit d'impôt à l'investissement pour le captage, l'utilisation et le stockage du carbone**
Le budget 2023 propose que ce crédit d'impôt inclue les équipements de chauffage et/ou d'électricité à double usage et les équipements d'utilisation de l'eau. Voir le

document pour plus de détails.

- * **Investissements supplémentaires dans le tableau de synthèse financière du chapitre 3 :**
 - ***Renouvellement des actifs des laboratoires d'AAC*** : Financement proposé pour AAC afin d'aider à restaurer des installations vieillissantes nécessitant des réparations urgentes.
 - ***Soutenir l'accessibilité et la sécurité du système de transport canadien*** : Financement de Transports Canada pour soutenir les projets d'amélioration de la sécurité ferroviaire.

Chapitre 4 : Faire progresser la réconciliation et construire un Canada qui fonctionne pour tous

4.1 Autodétermination et prospérité des peuples autochtones

- ***Appuyer la gouvernance, la capacité et la participation à la prise de décisions des Autochtones :***
 - ***Appuyer la gouvernance et la capacité des Autochtones*** : Le budget de 2023 propose de verser 76,3 millions de dollars en 2023-2024 à Services aux Autochtones Canada afin de continuer à soutenir la capacité administrative des gouvernements des Premières Nations et des conseils tribaux qui offrent des programmes et des services essentiels à leurs membres.
 - ***Accroître la participation des Autochtones au processus décisionnel en matière d'environnement dans le Nord*** : Le budget de 2023 propose de verser 19,4 millions de dollars sur cinq ans, à compter de 2023-2024, à Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada pour le Programme d'aide financière aux participants du Nord afin d'accroître la participation des Autochtones et des autres résidents du Nord aux évaluations environnementales et réglementaires des grands projets. Le budget de 2023 propose également de verser 1,6 million de dollars sur deux ans, à compter de 2023-2024, à l'Agence canadienne de développement économique du Nord pour le Bureau de gestion des projets nordiques afin de **renforcer la capacité du gouvernement fédéral de participer aux évaluations environnementales des grands projets dans les territoires et de consulter** les communautés autochtones à cet égard.
- ***Bâtir une économie qui fonctionne pour les peuples autochtones :***
 - ***Appuyer la participation économique des Autochtones aux grands projets*** : Le budget de 2023 propose de verser 8,7 millions de dollars en 2023-2024 à Ressources naturelles Canada pour favoriser des engagements plus profonds avec les partenaires autochtones, y compris les titulaires de droits autochtones, en vue de l'élaboration du cadre national de partage des avantages.
 - Le budget de 2023 annonce que la Banque de l'infrastructure du Canada accordera des **prêts aux communautés autochtones pour les aider à acheter des participations en capital** dans des projets d'infrastructure dans lesquels la Banque investit également. Ces prêts proviendront de l'enveloppe de financement actuelle de la Banque de l'infrastructure du Canada.

- **Faire progresser la réconciliation économique en libérant le potentiel des terres des Premières Nations** : Le budget de 2023 propose de verser 30 millions de dollars sur cinq ans, à compter de 2023-2024, à Services aux Autochtones Canada afin **d'améliorer le Programme de gestion de l'environnement et des terres de réserves**, pour que les Premières Nations puissent renforcer leur capacité d'exercer une responsabilité accrue sur leurs terres, leurs ressources et leur environnement.
- Dans le budget de 2023, le gouvernement réaffirme son engagement à **négoier une formule de financement opérationnelle renouvelée avec le Conseil consultatif des terres** pour assurer la croissance et le succès continu de la gestion des terres des Premières Nations.
- Le budget de 2023 propose également de verser 35,3 millions de dollars sur trois ans, à compter de 2023-2024, à Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada et à Ressources naturelles Canada pour qu'ils élaborent conjointement, avec le Conseil consultatif des terres, **un nouveau registre national des terres dirigé par les Premières Nations** qui offrira aux communautés participant à la gestion des terres des Premières Nations plus de possibilités de réaliser les avantages économiques découlant du contrôle local sur leurs terres.

4.2 Investir dans les communautés autochtones

- **Soutenir des logements sûrs et abordables dans les communautés autochtones**
Comme il est indiqué au chapitre 1, le budget de 2023 propose de poursuivre ce travail initial avec un investissement important de 4 milliards de dollars sur sept ans, à compter de 2024-2025, pour mettre en œuvre une stratégie de logement autochtone en milieu urbain, rural et nordique

4.3 De l'air pur et de l'eau propre

- **Protéger l'eau douce du Canada** : Le budget 2023 propose de verser :
 - Le budget de 2023 propose de verser 650 millions de dollars sur 10 ans, à compter de 2023-2024, pour appuyer les travaux de surveillance, d'évaluation et de remise en état dans les Grands Lacs, le lac Winnipeg, le lac des Bois, le fleuve Saint-Laurent, le fleuve Fraser, la rivière Saint-Jean, le fleuve Mackenzie et le lac Simcoe.
 - Le budget de 2023 propose également de verser 22,6 millions de dollars sur trois ans, à compter de 2023-2024, pour favoriser une meilleure coordination des efforts visant à protéger l'eau douce dans l'ensemble du Canada.
 - 85,1 millions de dollars sur cinq ans, à compter de 2023-2024, avec un amortissement restant de 0,4 million de dollars, et 21 millions de dollars par année par la suite pour appuyer la création de l'Agence canadienne de l'eau, qui aura son siège à Winnipeg. D'ici la fin de 2023, le gouvernement présentera un projet de loi qui établira pleinement l'Agence canadienne de l'eau à titre d'entité autonome.
- **Assainir et écologiser les installations portuaires** : Le budget de 2023 propose d'accorder 165,4 millions de dollars sur sept ans, à compter de 2023-2024, à Transports Canada pour l'établissement d'un programme de corridors maritimes verts, afin de réduire l'incidence du transport maritime sur les communautés et les écosystèmes environnants.

- **Protéger les espèces en péril** : Le budget de 2023 propose de verser 184 millions de dollars sur trois ans, à compter de 2023-2024, à Environnement et Changement climatique Canada, à Parcs Canada, à Pêches et Océans Canada et à Ressources naturelles Canada afin qu'ils continuent de surveiller les espèces en péril, de les protéger et de favoriser le rétablissement de leurs populations.

4.4 Des communautés plus fortes et plus inclusives (considérations relatives aux personnes et aux services publics)

- **Soutenir les langues officielles** : Leadership du gouvernement du Canada : un financement entre autres de 22,1 millions de dollars pour un centre d'expertise visant pour veiller à ce que les institutions fédérales s'acquittent de l'obligation que leur confère la Loi sur les langues officielles.
- **Renforcer la Stratégie canadienne de lutte contre le racisme** : Le budget de 2023 propose de verser 1,5 million de dollars sur deux ans, à compter de 2023-2024, au Bureau du Conseil privé afin de créer un nouveau secrétariat de la lutte contre le racisme, de l'équité et de l'inclusion, qui veillera à la prise en considération de ces trois facteurs dans l'élaboration des politiques du gouvernement fédéral.
- **Favoriser une fonction publique plus équitable, diversifiée et inclusive**
 - **Un plan d'action pour les employés noirs de la fonction publique** : Le budget de 2023 propose de verser 45,9 millions de dollars sur trois ans, à compter de 2023-2024, au Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada afin de créer un fonds pour la santé mentale des fonctionnaires noirs et d'établir des programmes de perfectionnement professionnel exclusifs, y compris pour préparer les leaders de la fonction publique noire à occuper des postes de direction.
 - **Lutter contre le harcèlement, la discrimination et la violence en milieu de travail** : Le budget de 2023 propose de verser 6,9 millions de dollars sur deux ans, à compter de 2023-2024, au Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada afin de faire progresser un programme de démarches réparatrices visant à donner des moyens d'agir aux employés victimes de harcèlement et de discrimination et à susciter un changement de culture dans la fonction publique.

*** Investissements supplémentaires dans le tableau de synthèse financière du chapitre 4 :**

- **Appuyer les musées nationaux du Canada et la Commission des champs de bataille nationaux** : Financement proposé pour soutenir l'entretien immédiat des bâtiments des six musées nationaux du Canada (le Musée canadien de la nature, le Musée canadien de l'histoire, le Musée canadien des droits de la personne, le Musée des beaux-arts du Canada, le Musée national des sciences et de la technologie et le Musée canadien de l'immigration au Quai 21) et de la Commission des champs de bataille nationaux, **afin de soutenir l'entretien immédiat des bâtiments.**

- **Négocier et mettre en œuvre les droits autochtones** : Financement proposé pour ECCC afin de négocier et de mettre en œuvre des accords fondés sur les droits avec les communautés autochtones en matière d'environnement.
- **Soutenir les établissements correctionnels fédéraux** : Financement proposé pour le Service correctionnel du Canada afin qu'il règle les problèmes de santé et de sécurité dans les établissements correctionnels fédéraux, facilite les comparutions et le travail à distance et stabilise ses opérations de base.
- **Programme de remise en état des mines abandonnées du Nord** : Financement proposé pour le Programme de remise en état des mines abandonnées dans le Nord de RCAANCC pour continuer à soutenir les activités d'assainissement liées huit grands sites miniers abandonnés de nature complexe dans les Territoires du Nord-Ouest et au Yukon, financement proposé de 6,9 milliards de dollars sur 12 ans selon la comptabilité de caisse pour se conformer aux obligations fédérales.

Chapitre 5 - Le leadership du Canada dans le monde

5.1 Défendre le Canada

- **Établir le Centre d'excellence OTAN pour le changement climatique et la sécurité à Montréal** : Le budget de 2023 propose d'accorder 40,4 millions de dollars sur cinq ans, à compter de 2023-2024, avec 0,3 million de dollars en amortissement restant et une somme 7 millions de dollars par année, à Affaires mondiales Canada et au ministère de la Défense nationale afin d'établir le Centre d'excellence de l'OTAN pour le changement climatique et la sécurité.
- * **Investissements supplémentaires dans le tableau récapitulatif financier du chapitre 5** : financement proposé pour RNCAN afin de préparer et de présenter une demande révisée en vue de garantir les droits du Canada sur son plateau continental étendu dans l'océan Arctique et de protéger la souveraineté canadienne dans cette région de plus en plus contestée.

Chapitre 6 - Un gouvernement efficace et un régime fiscal équitable

6.1 Gouvernement efficace

- **Recentrer les dépenses gouvernementales pour obtenir de meilleurs résultats pour la population canadienne** : Le budget 2023 propose de :
 - de réduire les dépenses affectées aux services de consultation, aux autres services professionnels et aux déplacements à hauteur d'environ 15 % des dépenses discrétionnaires planifiées pour 2023-2024 dans ces domaines. Ceci qui se traduira par des économies de 7,1 milliards de dollars sur cinq ans à compter de 2023-2024, et de 1,7 milliard de dollars par année par la suite. Le gouvernement cherchera avant tout à axer cet exercice de réduction des dépenses sur les services professionnels, particulièrement les services de conseil en gestion.

- réduire progressivement d'environ 3 % les dépenses admissibles des ministères et des organismes d'ici 2026-2027. Cette mesure diminuera les dépenses gouvernementales de 7,0 milliards de dollars sur quatre ans, à compter de 2024-2025, et de 2,4 milliards de dollars par année par la suite. Ces réductions n'auront pas d'incidence sur les prestations et services directs à la population canadienne, sur les transferts directs aux autres ordres de gouvernement et aux communautés autochtones, et sur les Forces armées canadiennes.

Le gouvernement travaillera également avec les sociétés d'État fédérales pour s'assurer qu'elles réalisent des réductions de dépenses comparables, lesquelles représenteraient un montant estimatif de 1,3 milliard de dollars sur quatre ans à partir de 2024-2025, et 450 millions de dollars par année par la suite.

- **Réorienter des dépenses précédemment annoncées** : Le budget de 2023 propose de réduire le financement annoncé précédemment qui n'est pas affecté ou qui n'est plus nécessaire, ou de le retarder lorsque le rythme de mise en œuvre est plus lent que prévu.
- **Soutenir l'efficacité des programmes gouvernementaux** : Le budget de 2023 annonce le lancement d'examens de l'efficacité des programmes au sein du gouvernement, qui seront dirigés par la présidente du Conseil du Trésor. Le premier examen portera sur la formation professionnelle et les programmes destinés aux jeunes en vue de déterminer, d'ici le budget de 2024, si des améliorations peuvent être apportées pour aider un plus grand nombre de Canadiennes et de Canadiens à acquérir les compétences et l'expérience de travail dont ils ont besoin pour mener une carrière fructueuse.

* **Investissements supplémentaires dans le tableau de synthèse financière du chapitre 6 : Opérations du programme Laboratoires Canada** : Financement proposé pour que SPAC gère le renouvellement des infrastructures scientifiques et technologiques fédérales clés dans le cadre du programme Laboratoires Canada.

=====

Annexe A1.16 : Mesures stratégiques prises depuis l'Énoncé économique de l'automne de 2022

- i) Fonds pour l'infrastructure des minéraux critiques** : Ressources naturelles Canada
- ii) Stratégie d'adaptation nationale** : Changement climatique - comprend le financement annoncé pour Environnement et Changement climatique Canada, Ressources naturelles Canada, Infrastructure Canada, Sécurité publique Canada, Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada, Santé Canada, le Conseil national de recherches du Canada, Innovation, Sciences et Développement économique Canada, et Services aux Autochtones Canada.
- iii) Administration du fonds pour accélérer la construction de logements** : Société canadienne d'hypothèques et de logement

iv) Protection des prix et des volumes pour les biens immobiliers : Services publics et Approvisionnement Canada

v) Logements temporaires pour les demandeurs d'asile ayant besoin d'un abri : Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada

vi) Accélérer le financement du logement dans les communautés autochtones urbaines, rurales et nordiques : Services aux Autochtones Canada et la Société canadienne d'hypothèques et de logement.

=====

Remarques :

- Source : Budget fédéral 2023 – <https://www.budget.canada.ca/2023/pdf/budget-2023-fr.pdf>
- Ce document est fourni à titre indicatif seulement. Des extraits du Plan budgétaire de 2023 ont été réorganisés pour faciliter la consultation par le conseil d'administration de l'Institut des biens immobiliers du Canada et la collectivité des biens immobiliers.